Comment demander une bourse de collège ?

publié le 14/09/2022

Du 1er septembre au 20 octobre 2022, vous pouvez faire une demande de bourse de collège.

Avec votre code parent, aller sur Educonnect, ensuite sur portail des téléservices et faire sa demande muni de votre dernier avis d'imposition (2022 sur les revenus 2021)

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter Mme POULEN au secrétariat.

Document joint

2022_bourses_college_flyer_septembre_0 (PDF de 5.5 Mo)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.